Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 19/05/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 19/05/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/675609
N° d'annonce : 675609

AX-IT

SAS au capital de 200.000 €

Siège social : 11 rue Tronchet 75008 PARIS

882 236 185 R.C.S. Paris

Aux termes de ses décisions du 15 mai 2023, le Président a décidé, à compter du 15 mai 2023, de transférer le siège social au 11 rue Tronchet – 75008 Paris et de modifier l'article 3 des statuts en conséquence.

Les mentions suivantes sont modifiées :

Siège social

Ancienne : 9 boulevard du Roi – 78000 Versailles

Nouvelle : 11 rue Tronchet – 75008 Paris

La société, immatriculée au RCS de Versailles, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au

RCS de Paris désormais compétent.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeM6XRAmX
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeM6XRAmX

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)